

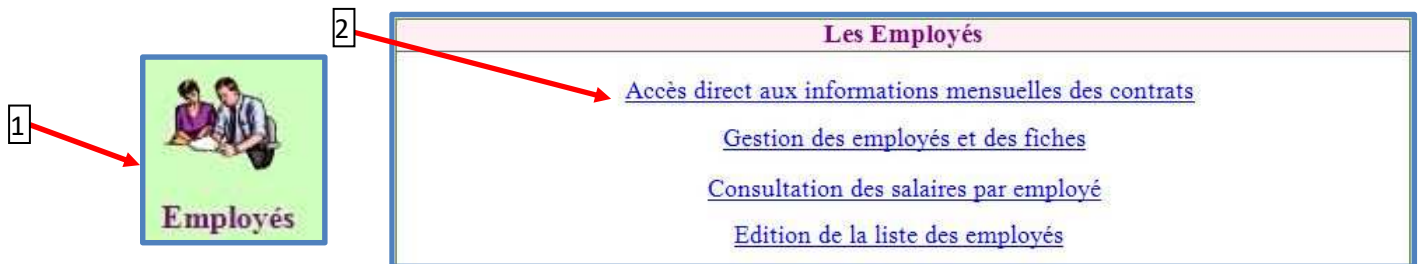
Les indemnités des élus aux mois de Mars – Avril et Mai

I. Au mois de mars.

Pour tous les élus, on versera un premier acompte sur les 15 premiers jours avec un calcul non calendaire. Un rappel au mois d'avril tiendra compte du différentiel. (le mois de mars comptant 31 jours).

Pour cela il faudra pour chaque élu demander :

« *Employés* » puis « *Accès direct aux informations mensuelles* ».



Le premier acompte du 1^{er} mars au 15 mars se calculera sur les 15/30 de l'indemnité mensuelle en modifiant la date : *(Pour simplifier les calculs suivants, ne pas choisir une autre date).*

La capture d'écran montre le formulaire de saisie des données mensuelles d'un élu. Une flèche rouge pointe vers le champ de date 'Au : 15 / 03 / 2026'. Le formulaire est divisé en plusieurs sections :

- Période mensuelle** : Du : 01 / 03 / 2026, Au : 15 / 03 / 2026. Options : ☒ Proratiser en fonction de la période, ☐ Ne pas proratiser.
- Employé *** : Nbre d'heures (9.835), Max Hebdomadaire (35), Nombre de jours à décompter (si absence) (0). Champs : Matricule (2), Service, Grade (Aucun Grade), Statut (Autre statut), Code statutaire (YYX2), Nomenclature St.
- Congés Payés** : ☒ Pourcentage des congés payés (0,00 %), ou ☐ Montant des congés payés (0,00 €).
- Supplément Familial** : Nbre d'enfants (0), ou Montant (0,00 €).
- Indice ou tarif horaire *** : ☒ Indice maj. (835), Brut (1027), Bonification (0), ou ☐ Tarif Horaire (Tarif (1) ou Tarif (2) ou Tarif défini (0,00 €)).
- Commentaire du mois** : Champ de texte libre.
- Déclaration d'événements mensuels** : Code événement 1 et 2.
- Primes / Indemnités mensualisées** : Indemnité compensatrice CSG (0,00), I.A.T. (0,00), Rifseep IFSE (0,00), Rifseep CIA (0,00), Nbre de points CTI (0).
- Organismes complémentaires** : Organisme 1, Organisme 2, Retraite compl. (Définir). Mut. 1 (Part ouv.) (0,00 €), Mut. 1 (Part patr.) (0,00 €), Imposable ? (Oui, Non), Affiliation.
- Tickets restaurant** : Nbre de tickets (0).
- Demi-traitement et indemnités journalières** : ☐ Traitement réduit, [Ajouter ou modifier une période](#), ☐ Ne pas appliquer CDG / CNFPT.

Barre de navigation : Janvier, Février, Mars. Boutons : Enregistrer, Quitter.

II. Au mois d'avril.

Dès que le conseil municipal sera installé, il faudra créer les nouveaux élus dans votre base afin de pouvoir le plus rapidement possible demander un appel de taux les concernant.

1. Pour chaque nouvel élu.

(Créer et compléter).



	Maire		Adjoints	
Communes	Pourcentage	Nb d'heures	Pourcentage	Nb d'heures
Moins de 500 Hbts	28,1	9,835	10,9	3,815
De 500 à 999 hbts	44,3	15,505	11,77	4,1195
de 1000 à 3499 hbts	55,7	19,495	21,38	7,483

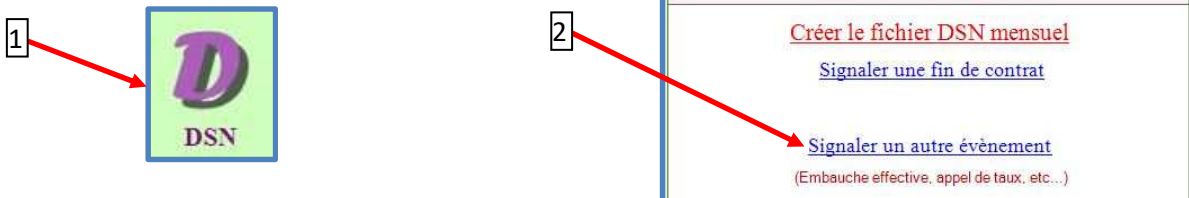
(Ci-dessus : exemples pour les élus qui ont choisi l'indemnité maximale.)

Le nombre d'heures est calculé de la manière suivante :

$$NbH = \frac{35 \times \text{pourcentage}}{100}$$

Exemple : $\frac{35 \times 28,1}{100} = 9.835$

2. L'appel de taux des nouveaux élus.



3

Déclarations DSN

Signalement d'un évènement déclencheur

Que souhaitez-vous faire ?

☒ Nouvelle déclaration événementielle

☐ Poursuivre, modifier ou annuler une déclaration existante

Objet de la déclaration

Type de déclaration

Date décl.

Salarié

Supprimer l'évènement

Valider

Retour

4

Déclaration DSN Mars 2026

Nature de la déclaration

Nature

Signalement Amorçage des données variables

Déclencheur

01 - Embauche effective de l'individu

02 - Embauche de l'individu suite à une mutation

06 - Appel de taux de PAS pour un individu non salarié

Type de la déclaration

☒ Normale

☐ Néant

☐ Annule et remplace

Fraction : N° 1 sur 1

Numéro d'envoi : 1

ordre d'envoi si plusieurs déclarations envoyées au cours d'un même mois

Envoi Test

Accéder aux déclarations des salariés

Retour

Puis déposer sur « Net-entreprise » le ou les fichier(s) « Evènements ».

5

DSN_EVENTEMENT_1_032026_2180026570...

Il faudra par la suite, (3 à 4 jours), rechercher le ou les « CRM » correspondants à ces dépôts et les intégrer avant de calculer les salaires d'avril (comme pour les « CRM » mensuels).



Fichiers transmis par la DGFIP

Réception d'un flux DGFIP

(Flux CRM, BIS, BAN)

3. Les rappels du mois d'avril.

Pour chacun des anciens élus, il faudra calculer à l'aide de l'utilitaire le montant du 2^{ème} acompte, lequel calculera le différentiel calendaire et le montant de la seconde période allant du 16 mars au jour de l'installation du nouveau conseil.

(Ci-dessous, un exemple pour un Maire et un Adjoint sur 8 jours après le 15 mars.)

Rappel en d'avril du mois de mars 2026					
Noms	Indemnité mensuelle février	Nombre de jours du 2ème acompte	Correction calendaire du 1er acompte	2ème acompte de mars	Montant total du rappel de mars
Maire	1 155,06 €	8	- 18,63 €	298,08 €	279,45 €
Adjoint	448,05 €	8	- 7,23 €	115,63 €	108,40 €

Il faudra créer un rappel pour chacun des anciens élus « *Soumis à toutes retenues* ».

Salaires

Changement de mois

Création Rappel / Prime / H.S.

Calcul des Salaires d'Avril

Consultation des Salaires d'Avril

Edition des Salaires d'Avril

Impression des Salaires au format PDF

Mme LENTE FREDERIQUE

Mois en cours : Avril

Rappel N°1

☐ Prime / Gratification / Indemnité

☐ H.S 25% (- de 14) à 33,88

☐ H.S 27% (+ de 14) à 34,42

☐ H.S (Dimanche) à 56,45

☐ H.S (Nuit) à 67,74

☐ Heures Compl. à 27,10

☐ Pourcentage du salaire Brut

☐ Bonification ind. (employés payés à l'heure)

☐ Bonification ind. (travail automatique)

☐ Indemnité différentielle

☐ Indemnité de carence

☐ Indemnité journalières subrogées (nettes)

☒ Autres : Précédent 2ème acompte

0,00 €

0 H

0 H

0 H

0 H

0 H

0,00 %

0,00 €

0,00 €

0,00 €

0 jour(s)

0,00 €

279,45 €

Sélectionner dans la liste

Principe de calcul

Toutes retenues

Catégorie de rappel

☐ Prime / Indemnité

☐ Avantage en nature

☐ Rappas

☐ Autre

☒ Rappel (H.S. Brut, etc...)

☐ Rémunération diverse

☐ Acompte

☐ Retenue

Période de référence du rappel

15 / 03 / 2026 ... 24 / 03 / 2026 ...

Reconduction du Rappel

☒ Non

☐ Oui

Enregistrer

Annuler

Quatre cas peuvent se présenter

- 1^{er} cas : l' élu a cessé ses fonctions.
- 2^{ème} cas : l' élu poursuit son précédent mandat.
- 3^{ème} cas : l' élu a changé de fonction (Adjoint devient Maire ou l'inverse).
- 4^{ème} cas : l' élu commence son premier mandat.

1^{er} cas : l' élu a cessé ses fonctions

Sur la fiche de l' élu : mettre le nombre d'heures à « 0 ».

Les Employés

- [Accès direct aux informations mensuelles des contrats](#)
- [Gestion des employés et des fiches](#)
- [Consultation des salaires par employé](#)
- [Édition de la liste des employés](#)

Fiche de l' élu

1

2

Heure d'heures : 0

2^{ème} cas : l' élu poursuit son précédent mandat

Les Employés

- [Accès direct aux informations mensuelles des contrats](#)
- [Gestion des employés et des fiches](#)
- [Consultation des salaires par employé](#)
- [Édition de la liste des employés](#)

Fiche de l' élu

1

2

Contrat et périodicité

Type de contrat : 10 - Sans contrat

Contrôler que le nombre d'heures correspond au pourcentage, puis créer un rappel en utilisant l'utilitaire (2^{ème} partie).

Le rappel pour la période entre l'installation du nouveau Conseil et la fin mars

Rappel en avril de la fin mars 2026 pour les nouveaux mandats			
Noms	Indemnité mensuelle	Nombre de jours du 3ème acompte	Montant du 3ème acompte
Maire	1 155,06 €	9	335,34 €
Adjoint	448,05 €	9	130,08 €

Exemple sur 9 jours du 23 au 31 mars

Salaires

- [Changement de mois](#)
- [Création Rappel / Prime / H.S.](#)
- [Calcul des Salaires d'Avril](#)
- [Consultation des Salaires d'Avril](#)
- [Édition des Salaires d'Avril](#)
- [Impression des Salaires au format PDF](#)

Rappel N°2

1

2

3

Principe de calcul

Catégorie de rappel

Prime / Indemnité

Avantage en nature

Répartition diverse

Autre

Retenu

Période de référence du rappel

23 / 03 / 2026 ... 31 / 03 / 2026 ...

3^{ème} cas : l' élu a changé de fonction

Modifier la « **Désignation** » de l'emploi et le nombre d'heures :

The screenshot shows a form titled 'LENTE Frederique' with several sections: 'Contrat et périodicité', 'Régime', 'Catégorie U.R.S.S.A.F.', 'Ancienneté', 'Emploi', and 'Imputations budgétaires'. Red arrows point to the 'Designation' field in the 'Emploi' section and the 'Nombre d'heures contrat' field in the 'Contrat et périodicité' section.

Et créer le rappel de la fin mars en suivant la procédure du 2^{ème} cas.

4^{ème} cas : l' élu commence son premier mandat

Créer le rappel de la fin mars en suivant la procédure du 2^{ème} cas.

III. Au mois de mai.

Il faudra désactiver tous les anciens élus.

1. **Les Employés**: A sidebar menu with links: 'Accès direct aux informations mensuelles des contrats', 'Gestion des employés et des fiches', 'Consultation des salaires par employé', and 'Edition de la liste des employés'.

2. **Gestion des employés**: A table titled 'Liste des employés / contrats' with columns: 'Employés / Contrats', 'Indice', 'Nbre d'heures', 'Ctg', and 'Etat'. The table lists 'LENTE Frederique' (Contrat n°1 : Maire) and 'DEVISMES Kevin' (Contrat n°1 : Adjoint). A red arrow points to the 'LENTE Frederique' row.

3. **Etat des contrats : Mai 2026**: A table titled 'Etat des contrats : Mai 2026' with columns: 'Contrat n°', 'Régime', 'Cat.', 'Designation', 'Type', 'Classification de revenu', 'Date début', 'Date fin', and 'Etat'. The table shows '1' (IRCANTEC, E, Maire, Elu, Traitements et salaires (sans), 25/04/2020, Actif). A red arrow points to the '1' in the 'Contrat n°' column.

4. **Etat des contrats : Mai 2026**: A red arrow points to the 'Désactiver / Réactiver' button in the bottom toolbar.

5. **SalairesDSN**: A dialog box with the text: 'Vous êtes sur le point de désactiver ce contrat pour le mois de Mai. Voulez-vous continuer ?'. It has 'Oui' and 'Non' buttons. A red arrow points to the 'Oui' button.